



Retrouvez toutes nos *Infolettres* sur le site

[http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles\\_entree.php](http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php)

## **Infolettre N° 24**

Bruxelles, le 4 avril 2011

Sommaire : I. Compte rendu de l'Assemblée générale du 29 mars 2011 – II. Semaine de la francophonie – III. Agenda  
IV. Brèves – V. Tribune libre – VI. Espace adhérents – VII. Annexe

### **I. Compte rendu de l'Assemblée générale du 29 mars 2011**

C'est en présence de quelque 40 participants que s'est déroulée l'assemblée générale de DLF Bruxelles-Europe. Le débat qui suivit la présentation des rapports d'activité et d'orientation fut animé et constructif. Nous en dégagerons quelques lignes de force qui guideront sans aucun doute la nouvelle équipe.

#### **1. Objectifs et actions**

- **La défense de la diversité linguistique** dans les institutions européennes et leur environnement, le maintien du français en tant que langue de travail et de communication dans ces institutions, tels demeurent nos objectifs.

- **Quel bilan** tirer des actions conduites en 2010 ? Les deux tables rondes organisées par DLF Bruxelles-Europe, l'une à Lille, « *La langue de l'Europe, c'est la traduction* » l'autre à Bruxelles, « *Comment l'Europe parle aux citoyens, un défi linguistique* », ont bien mis en relief l'importance grandissante de la traduction et de l'interprétariat pour garantir le multilinguisme dans les institutions et l'assise démocratique de l'Union. Nous avons également pu mieux apprécier la complexité des processus mis en place par les services de traduction de la Commission aux différents stades de la production des documents et directives, jusqu'à la rédaction finale en plusieurs langues. Par ailleurs le débat « *Des langues pour gagner des marchés, enjeu économique, enjeu social* » a révélé non seulement la nécessité d'une politique linguistique adaptée au cas par cas pour

dynamiser les entreprises dans un monde ouvert mais aussi la prise de conscience de cette nécessité par le monde des affaires. Ce mouvement est accompagné par la Commission européenne avec le lancement, en 2009, de la plate-forme de la société civile pour le multilinguisme en entreprise (cf. *Agenda*).

- **Pour autant, l'observation de la réalité nous offre d'autres indices d'évaluation des pratiques du multilinguisme dans les institutions.** En voici quelques exemples : la publication par la Commission européenne de vacances de postes de haut niveau dans la presse anglo-saxonne à l'exclusion des autres médias européens, sans que le médiateur européen y trouve à redire ; les questionnaires et appels d'offres systématiquement envoyés dans les États membres en anglais ; la domination de l'anglais dans les conférences de presse ; l'affichage non harmonisé du quartier européen, trop souvent en langue unique ; la domination d'une seule langue dans le service européen pour l'action extérieure (SEAE) et ses quelque 150 ambassades dans le monde.

**Ces indices, dont la liste est loin d'être exhaustive, révèlent une forme d'uniformisation linguistique croissante.**

La volonté de certains d'imposer dans les institutions de l'UE une langue unique de communication peut être considérée comme un projet d'hégémonie, tant il est vrai qu'une langue est également un véhicule de pouvoir.

Deux aspects apparemment contradictoires coexistent : d'une part des systèmes performants de traduction et d'interprétation garantissent le multilinguisme inscrit dans les traités, d'autre part un usage massif de l'anglais comme langue véhiculaire dans la communication interne et externe tend à prouver le contraire.

## 2. Vie de la délégation

La nouvelle équipe du Conseil d'administration se compose de neuf membres conformément aux statuts de la délégation. André Buyse, Michèle Godaux, Claire Goyer, Olivier Lesort, Dominique Michaux, Ambroise Perrin, Brigitte Tout, Roger Vancampenhout, Françoise Wuilmart. Il va de soi que d'autres adhérents pourront être associés aux travaux du CA. Un commissaire réviseur aux comptes a été élu en la personne de Claude Botella.

Nous continuerons d'organiser régulièrement des conférences-débats et comptons associer encore plus étroitement nos adhérents à nos réflexions sur la problématique linguistique et culturelle. Par nos Infolettres, nous tenons nos adhérents régulièrement informés de nos activités.

- **Il faut donc continuer notre combat** pour le respect des principes (principe de démocratie, égalité des langues officielles et de travail, respect de la diversité, non-discrimination entre citoyens, etc.) sans toutefois occulter le principe de réalité, qui commande une certaine « géométrie variable » des éventails linguistiques en fonction des situations de communication

- **C'est en développant nos synergies avec les institutions et associations qui poursuivent les mêmes buts** que nous pourrons mieux faire respecter ces principes. Il convient aussi d'associer la presse à nos actions. Saisissons, d'ores et déjà, la proposition d'EurActiv.com de nous ouvrir ses colonnes.

Parallèlement, nous nous efforçons, dans toute la mesure du possible, de participer aux événements, débats et autres manifestations liés à nos objectifs. Nous poursuivrons notre réflexion avec VDS (Verein Deutsche Sprache), Assodilit (Associazione per la diffusione della lingua e cultura italiana) et d'autres dans le but de parvenir à une plateforme commune transnationale de défense des langues de l'Europe. Nous restons étroitement associés aux activités de l'Observatoire européen du plurilinguisme (OEP). Nous devons tenter de réactiver ensemble la réflexion sur une « initiative citoyenne » (telle qu'elle est prévue par le traité de Lisbonne) en faveur de la diversité linguistique et du plurilinguisme.

## II. Semaine de la francophonie



À l'occasion de la semaine de la francophonie, du 20 au 26 mars, ont eu lieu de nombreux événements en Belgique, organisés tant par Wallonie-Bruxelles International <http://www.wbi.be> que par la représentation permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie <http://www.francophonie.org/> et les services culturels de l'ambassade de France <http://www.ambafrance-be.org>

**Forum des Francophones au Parlement européen** : Soulignons la réunion organisée au Parlement européen le 23 mars par M. Christian Preda, président du Forum des francophones au Parlement européen et M. Pietro Sicuro, délégué permanent de l'OIF auprès de l'UE. Elle fut consacrée au thème « **Le patrimoine culturel au Québec** ». Ce fut l'occasion pour M. Guy Ouelette et Mme Marie Malavoy, députés de l'assemblée nationale du Québec et membres de la délégation pour les relations avec les institutions européennes (DANRIE), de rappeler l'importance de sauvegarder le patrimoine culturel de leur Province, peuplée de 8 millions de francophones dans un pays de 34 millions d'habitants. Cette protection passe notamment par la législation, telle l'obligation de passer 65 % de chansons en français sur les ondes. La conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles a abouti à la déclaration finale du 2 et 3 février 2011, consultable sur le site <http://www.cidecquebec2011.org/>

**L'association des anciens parlementaires francophones** a organisé le 31 mars au Parlement de la Communauté française à Bruxelles une conférence-débat sur le thème : « **La francophonie dans le monde : espoirs et interrogations** » avec Roger Dehaybe, administrateur général honoraire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF). La synthèse de cette conférence peut être lue en annexe.

### III. Agenda

#### Samedi 9 avril de 11 à 12 h 30 : Table ronde à Lille



À l'occasion du Festival des langues de Lille,  
<http://www.festivaldeslangues.org/>

Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, Place du Théâtre,  
Lille. Entrée libre

[http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles\\_entree.php](http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php)

#### « De Rome à Lisbonne : l'enjeu des langues pour l'Europe »

Autour de la table, les trois personnalités invitées confronteront leurs expériences et répondront aux questions du public.

**Catherine Vieilledent-Monfort**, administratrice principale à la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne, auteur de *La traduction à la Commission 1958-2010* ; **Ludovic Laporte**, chef d'unité à la Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission européenne ; **Maria Niculescu**, professeur universitaire, consultante en développement international, représentante permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie à Bruxelles auprès des institutions européennes de 2006 à 2010 ; **Claire Goyer** modèrera le débat.

#### Lundi 11 avril 2011 au Centre Borschette à Bruxelles



**Réunion plénière de la plate-forme des entreprises pour le multilinguisme** qui réunit le milieu des affaires, des partenaires sociaux, des organisations professionnelles, des chambres de commerce, des associations commerciales, des écoles et des autorités éducatives.

La Communication de la Commission européenne sur le multilinguisme de septembre 2008 « Un atout pour l'Europe et un engagement commun », avait prévu la mise en place de deux plates-formes avec la société civile. Le 11 février dernier, la plate-forme pour le plurilinguisme en entreprise a été officiellement lancée avec 13 partenaires dont l'Observatoire européen du plurilinguisme. Il s'agit du projet CELAN : réseau pour la promotion des stratégies linguistiques pour la compétitivité et l'emploi. Nous y participons dans le cadre de l'OEP. [http://ec.europa.eu/education/languages/news/news4785\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/languages/news/news4785_fr.htm)

## IV. Brèves

**Brevet européen** : 9 mars 2011. Nouveau coup dur pour le brevet européen. Aux difficultés linguistiques s'ajoutent des problèmes juridiques. Alors que, pensait-on, l'accord négocié entre 25 des 27 États membres allait pouvoir s'appliquer, la Cour de Justice de l'Union européenne rend un avis défavorable qui bloque un processus engagé en 2003.

<http://www.euractiv.fr/nouveau-coup-dur-brevet-europeen-article>

**Enseignement supérieur européen** : L'enseignement supérieur en anglais véhiculaire se développe sans études préalables, sans débats, sans évaluations par les établissements ou les autorités publiques compétentes, sans que d'autres solutions soient recherchées. Quelles sont les motivations de cette pratique? Quels en sont les effets? Lire l'article de Claude Truchot, professeur émérite à l'université de Strasbourg, angliciste, sociolinguiste.

<http://www.diploweb.com/L-enseignement-superieur-en.html>

### **Intégration : Berlin admet des ratés et mise sur l'apprentissage de l'allemand**

BERLIN - Le gouvernement allemand a reconnu des ratés dans l'intégration des immigrés, et annoncé vouloir renforcer l'apprentissage de la langue. Quelque « 1,1 million d'adultes venant de pays tiers ne parlent pas suffisamment bien allemand ... La connaissance de l'allemand, c'est la base de tout », a insisté le ministre, assurant que l'accent serait mis sur « la langue, la langue et encore la langue. Et le plus tôt sera le mieux ».

<http://www.romandie.com/infos/news2/100908141238.m7agseug.asp>

## V. Tribune libre



**L'anglais en maternelle ?** Certains se souviennent peut-être que fin janvier Luc Chatel, ministre français de l'éducation, avait déclaré qu'il fallait « développer l'apprentissage de l'anglais dès la maternelle ». Quelques jours plus tard, à l'occasion du salon Expolangues à Paris, le même ministre, interrogé sur la place des autres langues, précise que son ambition ne concerne pas seulement l'anglais mais d'autres langues aussi. Certains s'étonnant que l'on parle d'« apprentissage » en maternelle, le ministre modère le propos et parle alors de « sensibilisation ». Interrogé sur la question des moyens, le ministre botte en touche et invoque Internet. Qu'importent les contradictions, nous sommes dans le discours. La réalité est toute autre. L'enseignement des langues n'est pas une priorité de l'éducation nationale en France. Si c'était le cas, l'enseignement des langues figurerait sur le tableau de bord du système éducatif. Dans la vingtième édition de *l'État de l'école* <http://www.education.gouv.fr/cid53863/l-etat-ecole-indicateurs-sur-systeme-educatif-francais.html>, publié en novembre 2010, les langues vivantes ne figurent pas parmi les 29 indicateurs retenus. D'autre part la proportion des élèves qui entrent dans l'enseignement secondaire en grave difficulté de lecture est passée de 14,9 % en 1997 à 19 % en 2007. C'est une moyenne bien sûr, car dans les zones d'éducation prioritaire, la proportion passe de 20,9 % à 31,3 %. Comme les enfants ne sont pas plus bêtes aujourd'hui qu'hier, c'est donc que le système se dégrade.

**What else? ou le refrain implicite du « T'iras pas au paradis ! »**

Qui ne connaît la remarquable série de vidéos publicitaires pour des capsules de café [http://www.wat.tv/video/george-clooney-john-malkovich-36rfx\\_2ey61\\_.html](http://www.wat.tv/video/george-clooney-john-malkovich-36rfx_2ey61_.html) avec George Clooney et John Malkovich ? Qui ne connaît l'influence de la publicité sur la jeunesse et la société dans son ensemble, a fortiori lorsqu'elle est portée par deux acteurs aussi unanimement populaires ? Plusieurs niveaux de lecture s'imposent.

Le premier niveau est l'ambiance qui crée le sentiment du raffinement, du luxe et de la perfection, auquel chacun est censé aspirer et s'identifier. Le second niveau est l'organisation symbolique du monde où Dieu parle évidemment anglais ! Dieu adore le luxe et le raffinement. Dieu est aussi cupide puisqu'il dépossède George de son sac de capsules. Troisième niveau de lecture : le paradis, dans la publicité, c'est le monde du capitalisme financier, nouvelle religion. Comme le dit avec humour et modestie Lloyd Blankfein, président de Goldman Sachs, en pleine crise financière des *subprimes* : « Je ne suis qu'un banquier faisant le travail de Dieu ».

**Quel rapport entre Luc Chatel et cette publicité ?** Tout simplement, le non-dit, le message subliminal : « *Si tu parles pas anglais, t'iras pas au paradis* » ! Petit détail révélateur : les premières publicités de la marque de café en question étaient sous-titrées en français (en France). La plus récente est sous-titrée en anglais. Tout simple ! La parole de Dieu n'a pas besoin d'être comprise. On la comprend par sa seule force de soumission.

**Le message subliminal est parfaitement reçu**, sinon, comment comprendre que l'INSERM, organisme de recherche français, dépose ses brevets en anglais, alors qu'il peut le faire en français (cela ne coûte pas plus cher) ? Pourquoi le ministère français de la recherche invite-t-il les porteurs de « projets d'initiatives d'excellence » à présenter l'originalité et l'ambition scientifique de leur projet ... en anglais ? Pourquoi les futurs professeurs des écoles doivent-ils faire preuve de leurs connaissances en anglais seulement, et pourquoi un professeur des écoles bilingues français-allemand, doit-il abandonner ses classes en allemand pour l'anglais qu'il doit apprendre avec des cassettes pendant l'été ? Parce que *si t'enseignes pas l'anglais, t'iras pas au paradis* ? lire la lettre du 11 mars 2011 de la Conférence des présidents d'universités sur les pratiques linguistiques des universités françaises.

<https://listes.cpu.fr/sympa/arc/cpu.infos/2011-03/msq00000.html>

Christian TREMBLAY

## VI. Nos adhérents publient



**Une question d'heures** Ambroise Perrin – 40 pages, Éditions Bourg Blanc, 8€ + port  
<http://editionsbourgblanc.com>

*A Dijon, en 1976, ils ont fait leurs premiers reportages télévisés ensemble. Les deux amis se sont un peu perdus de vue, et voilà qu'à l'aube de la retraite, l'un va mourir. Qui sait, lorsque la mort est proche ? Et de quoi se souvient-on quand c'est une question d'heures ? Ambroise Perrin affectionne les exercices de style, son récit décortique la banalité d'une ultime visite, et se jouer ainsi de la littérature est un magnifique hommage rendu à son ami Yvon, qui lui a la sublime élégance de jouer à ne pas montrer qu'il a peur de mourir.*

### Actes académiques

Le français, discipline d'enseignements : histoire, champ et terrain  
Sous la direction de J-L. Chiss, H. Merlin-Kajman, C. Puech – 267 pages,  
Riveneuve éditions, 24€ [www.riveneuve.com](http://www.riveneuve.com)

**À bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald, tot ziens, do zobaczenia...**

*La rédaction*

## VII. Annexe

### Roger DEHAYBE ... sort du bois



Hôte de l'Association des anciens parlementaires francophones, animée par Françoise Carton de Wiart, elle-même ancienne membre du Parlement de la Communauté française de Belgique, Roger Dehaybe fut de 1998 à 2005 l'administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), laquelle est elle-même l'opérateur principal de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). M. Dehaybe a participé jeudi 31 mars à une rencontre-débat au siège du parlement francophone à Bruxelles : ce n'était pas pour y ressortir un discours de circonstance... mais pour sortir du bois et secouer le landerneau francophone en y lançant quelques propositions inédites et bien senties.

Pas de révolution même verbale, bien sûr, mais des propos qui décoiffent, comme on dit aujourd'hui.

Nourri dans le sérail, Roger Dehaybe est, certes, remonté jusqu'à l'époque des Africains intellectuels rescapés de la grande guerre qui s'installèrent en France et évoqua leur descendance morale, celle des créateurs du concept de *négritude* (Aimé Césaire et Léopold Sedar Senghor), puis co-artisans de celui de *dialogue des cultures* et enfin de celui de *francophonie*. De là, il a brossé un bref historique de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et ensuite de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui lui succéda, regrettant au passage la connotation jugée trop politique que revêt parfois ce concept de francophonie désormais popularisé par les fameux « sommets des chefs d'États et de gouvernements ayant le français en partage » mis en place à partir de 1986. Y participent, en comptant les *membres associés*, 75 États, territoires ou communautés, parmi lesquels on trouve non pas des intrus certes, mais des États plus francophiles que francophones : Émirats arabes unis, Ghana, Hongrie, etc. Loin de vouloir suggérer une *francophonie à deux vitesses*, il n'en prône pas moins l'idée de se recentrer dans l'action sur une petite moitié de ces 75, soit les 33 États qui paraissent les plus déterminés à défendre le français sur les plans national et international : des européens, certes mais pas tous, des africains ayant le français comme langue officielle certes mais pas tous.

Adeptes convaincus de la diversité culturelle et du paradigme de DLF Bruxelles-Europe, selon lequel on ne défend bien sa langue qu'en parlant celle des autres, Roger Dehaybe estime indispensable l'apprentissage, dès la période de l'enseignement primaire, de la langue vernaculaire maternelle – quelle qu'elle soit, du *wolof* ou du *peul* – et cela avant celui de la langue française dans ces pays d'Afrique qui ont le français comme langue officielle unique ou partagée. C'est grâce à ce retour aux sources qu'ils renforceront, martèle-t-il, le combat pour le français.

Eh oui, le cocotier francophone... avait besoin d'être secoué.

André Buyse